

Image not found or type unknown



droit et fiscalité don pour site web

Par **raphm**, le **02/07/2021** à **16:35**

Bonjour,

j'en appelle à vos lumières.

j'ai créé un site, qui est uniquement à titre informatif, et actuellement, tous les frais sont à ma charge.

je souhaiterais mettre un place un don, afin que les visiteurs de mon site puissent s'ils le veulent contribuer aux frais engendrés par le site. J'ai créé un compte paypal qui n'est pas relié a mon compte en banque afin de garantir que ce n'est pas moi qui recupere l'argent des potentiels futurs donateur, mais je ne sais pas comment faire pour que cela reste legal, si c'est possible.

Merci d'avance pour vos réponse, en vous souhaitant une bonne journée